

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Gabon-Égalité : Sylvia Bongo bataille à Ntoum

LA première dame du Gabon a procédé hier au lancement de la caravane Gabon-Égalité dans le chef-lieu du département du Komo-Mondah. Occasion pour elle, ainsi que pour les membres du gouvernement qui l'accompagnaient, de présenter aux populations de cette localité de la province de l'Estuaire les objectifs de ce programme gouvernemental et les réalisations qui en découlent.

Prissilia M. MOUITY
Libreville/Gabon

LA grande pluie qui s'est abattue sur Ntoum hier, n'a pas du tout empêché le lancement de la caravane Gabon-Égalité par la première dame gabonaise, Sylvia Bongo Ondimba. Accueillie par une foule immense, dans une ambiance de fête faite de convivialité, l'épouse du président de la République, accompagnée des membres du gouvernement, a présenté à la population du chef-lieu du département du Komo-Mandah, le programme gouvernemental Gabon-Égalité, le contexte de sa création, ses objectifs et, surtout, les innovations qui en découlent.

Initié dans le cadre de la promotion des droits des femmes, de l'égalité entre homme et femme, le programme Gabon-Égalité est la matérialisation de l'engagement des plus hautes autorités à placer les hommes et les femmes sur un même piédestal. Mais surtout à mettre fin aux inégalités persistantes entre ces deux genres, à la banalisation des discriminations, aux violences domestiques, au harcèlement. Des réalités qui, selon Sylvia Bongo Ondimba,

limitent le potentiel et l'épanouissement des femmes, freinent leur contribution dans le développement socio-économique, culturel de notre pays.

À travers l'instauration de ce programme, la première dame du Gabon a dit vouloir faire de notre pays un modèle de l'égalité femme-homme et des droits des femmes en agissant sur toutes ces formes d'inégalités. " En tant qu'épouse et mère de la nation, je me dois d'agir vite et avec rigueur, assiduité et détermination afin que chaque femme gabonaise, sans exception, puisse s'épanouir dans son foyer, réaliser son potentiel professionnel, vivre pleinement sa vie, protégée de toutes formes de violence et de discrimination. Là se trouve l'essence de mon combat pour la défense des droits des femmes. C'est cette même ambition qui définit le programme gouvernemental Gabon-Égalité ", a précisé Sylvia Bongo Ondimba.

Le programme Gabon-Égalité, présenté aux populations de Ntoum, serait le fruit d'une collaboration étroite entre le gouvernement gabonais, la société civile et le secteur privé. Ce travail collaboratif a permis de faire émerger six domaines d'actions prioritaires. À savoir : les violences faites aux femmes, l'éducation, la santé, le droit de la famille, la participation à la vie économique et l'émancipation politique.

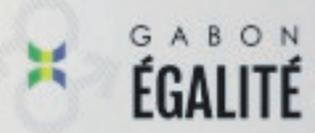
Ainsi, poursuivant la présentation de la stratégie Gabon-Égalité, les autorités gouvernementales, à travers une causerie avec la population de Ntoum, ont fait un état des lieux des réalisations grâce audit programme. Les membres du gouvernement ont, tour à tour, répondu aux préoccupations des populations tout en les édifiant sur les innovations opérées dans leurs domaines respectifs grâce au

Programme Gabon-Égalité. En ce qui concerne les mesures prises dans le secteur de la justice depuis l'instauration de Gabon-Égalité, par exemple, on note, entre autres, les réformes du Code civil avec l'adoption des lois portant élimination des violences faites aux femmes. Dans les secteurs de la Santé, de l'Éducation, de la Fonction publique, des actions ont également été menées dans le cadre de ce programme. À l'exemple des sanctions contre le harcèlement en milieu professionnel ou l'éducation à la santé sexuelle et de la reproduction pour réduire les grossesses précoces en milieu scolaire.

" La mise en place d'un numéro vert 1 404 (pour les victimes des violences basées sur le genre), l'ouverture très prochaine d'un Centre d'accueil pour la prise en charge des victimes de violences domestique figurent, entre autres, parmi les réalisations de Gabon-Égalité ", a souligné Guy-Patrick Obiang Ndong, ministre en charge des Affaires sociales.



La Première Dame du Gabon présentant aux populations de Ntoum le



QUELQUES ACTES CONCRETS DU PROGRAMME

- Réforme du Code civil
- Adoption de la loi portant élimination des violences faites aux femmes
- Rallongement des délais de déclaration de naissances
- Parité de l'accès à l'éducation
- Accompagnement des femmes dans le processus d'autonomisation à travers la mise en place de la tontine digitale
- Ouverture d'un numéro vert 1 404 pour signaler les violences.
- Mise en place du 1er centre d'accueil pour victimes des violences à Nzeng-Ayong
- Rallongement des consultations prénatales de 4 visites à 8 au cours d'une grossesse
- Mise à disposition des contraceptifs dans les centres de santé pour permettre aux femmes de mieux gérer leurs maternités
- Sensibilisation sur la loi sur le harcèlement en milieu professionnel
- Enseignement à l'éducation sexuelle pour réduire les grossesses précoces

#Steve - ekhar

Ondimba lance la

Femmes, hommes: tous concernés!



Sveltana NTSAME NDONG
Libreville / Gabon

Le combat mené par la première dame du Gabon, Sylvia Bongo Ondimba, à travers le programme Gabon-Égalité présenté hier aux populations du département du Komo-Mondah n'est pas une question exclusivement féminine, comme d'aucuns le pensent. À tort. Mais plutôt une ambition noble qui nécessite l'adhésion et l'engagement de tous (hommes et femmes) pour produire, à terme, les résultats escomptés, telle que l'a relevé l'épouse du chef de l'État dans son allocution de circonstance. " Messieurs, peut-être vous vous dites que ce programme est l'affaire des femmes. Peut-être vous vous dites que vous n'avez pas de filles à inspirer ou à défendre. Mais assurément vous avez une mère, une tante, une amie, en un mot, une femme à soutenir, à encourager. L'égalité des genres nous concerne tous. Elle est un jalon essentiel de

notre vivre-ensemble et le fondement du respect des droits humains ", a souligné Sylvia Bongo Ondimba. En clair, le programme Gabon-Égalité se doit donc d'être porté partout et par tous pour éliminer toutes formes de discrimination à l'égard des femmes et leur redonner leur dignité. Les hommes ne doivent pas se sentir exclus dudit combat en se cantonnant dans un rôle de spectateurs. Au contraire, ils devraient se lever pour construire aux côtés des femmes une société plus juste et plus équitable pour les générations futures " Gabon-Égalité c'est l'égalité des droits homme-femme pour qu'ils cheminent ensemble. Un homme, une femme pour construire notre pays ensemble ", a insisté à ce propos la ministre de la Justice, garde des Sceaux, Erlyne Antonela Ndembet-Damas.

programme Gabon-Egalité.

Code civil: des réformes significatives

PMM
Libreville/Gabon

Le programme gouvernemental Gabon-Égalité touche plusieurs pans de la société. L'éducation, la santé, l'économie, la politique... Un des secteurs qui a connu de nombreuses innovations grâce à ce programme, c'est celui de la justice avec notamment des réformes du Code civil et l'adoption de la loi n° 006/2021 portant élimination des violences faites aux femmes, qui prévoit ainsi un ensemble de dispositions dont le but principal est d'assurer une meilleure prise en charge des femmes victimes de violences.

Et, de définir les mécanismes de protection de ces dernières contre toutes les formes de violences et de discriminations. Par la présence de ces nouveaux textes, le Gabon entend selon Erlyne Antonela Ndembet-Damas, ministre de la Justice, garde des Sceaux, chargée des Droits d l'Homme, mettre fin aux inégalités persistantes entre femmes et hommes. Mieux, l'amélioration de la situation de la femme. " Nous avons réformé les dispositions discriminatoires dans le Code civil. Nous sommes dans un État de droit et comme la Constitution prône l'égalité des droits, il était important de faire ces réformes. S'agissant

du mariage, nous avons mis l'homme et la femme au même niveau afin de permettre à la femme d'avoir le pouvoir de décision. Nous avons également instauré le divorce par consentement mutuel ", a indiqué la garde des Sceaux. On note également comme autre réforme du Code civil, un rallongement des délais de déclaration des naissances à quinze jours pour permettre à chaque Gabonais (se) d'avoir une identité. Les missions du programme Gabon-Égalité ont pour seul but d'intégrer le rôle primordial de la femme dans la croissance économique et le développement du pays.



Photo: DR